

REGLEMENT

DE LA DESCENTE D'OBJETS INSOLITES D'AULUS

Au-delà de l'aspect de compétition, la descente d'objets insolites est un excellent moyen de se rassembler, de convivialité et de partage dans le village d'Aulus les Bains.

La caisse à savon est un véhicule possédant quatre roues, un système de direction et des freins. La fabrication de la caisse doit être artisanale.

Les contraintes de constructions sont minimales afin de favoriser l'imagination et la créativité des participants. Pour autant, il faut veiller à ce que la caisse à savon ne présente pas de danger pour l'équipage et les spectateurs.

Ce règlement fait la synthèse de la descente d'objets insolites. Il faut bien lire le règlement qui s'adresse à tous. A chacun cependant de fixer le curseur, qui peut le moins peut le plus !

On peut s'amuser mais à condition de ne pas faire n'importe quoi.

Article 1 : LA CAISSE ET LE PILOTE

Les caisses à savon sont des véhicules à 4 roues ou plus sans moteur, sur châssis en fer, bois, aluminium, fibre de verre avec un volant plein.

Données techniques de la caisse à savon

La voiture dont la construction doit être artisanale doit comporter : des roues, des freins, une direction (volant, guidon...) et doit être customisée (les publicités pour de l'alcool ou du tabac sont interdites.) À vous ensuite de rajouter toutes options drôles ou farfelues. Soyez créatifs !

Elle ne doit pas être équipée d'un pare-brise en verre (qui pourrait casser et blesser), ni être constituée avec des matériaux qui pourraient être dangereux pour le pilote ou les spectateurs et sa conception doit pouvoir permettre au pilote de quitter facilement le véhicule.

Chaque véhicule de course possédera des points d'attache fixés solidement à l'avant et à l'arrière de chaque véhicule de course pour le remorquage.

Le véhicule ne doit pas être dangereux pour les participants et les spectateurs.

ARTICLE 2 : LA SECURITE ET RESPONSABILITE

Responsabilité : Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de vols, d'incidents, ou d'accidents au cours de cette manifestation. Chaque personne est responsable de la bonne tenue et du respect du règlement et doit être couverte par sa propre assurance responsabilité civile. L'organisateur décline toute responsabilité et ne pourra être tenu responsable de quelconque accident survenu aux participants.

Sécurité: Le parcours est balisé par des ballots de pailles ou herbe, barrières...

Durant la course les pilotes devront respecter les instructions des commissaires de sécurité situés sur le parcours.

Ceux-ci disposeront de deux drapeaux :

Un drapeau rouge indiquant que la course est neutralisée, les véhicules doivent alors impérativement s'arrêter et obéir aux instructions du commissaire. Si le véhicule arrêté n'est pas la cause de la neutralisation de course, il sera autorisé à refaire sa course.

Le drapeau vert signalera que la piste est libre de tout danger

L'équipage

Vous pouvez participer seul ou à deux. Le pilote et le copilote doivent obligatoirement porter un casque. Les participants doivent apporter leur propre casque. Le port de casque type « cyclomoteur » est obligatoire tout comme le port de gants, de manches longues et un pantalon (les bras et les jambes devront être couverts); le port de genouillères et de coudières est fortement conseillé pour l'équipage. Le casque sera vu lors de la vérification technique.

ARTICLE 3 : REGLE GENERALE

La course : Elle aura lieu dans la rue principale du village, de la CROIX DU RUISSEAU au ROND POINT DU MIDI.

La direction de course est seule juge des décisions quant à l'application du règlement et du contrôle des véhicules. Elle peut exclure des véhicules ne présentant pas les garanties de sécurité requise.

Le parcours: Il comprend une descente de 550 mètres avec quelques courbes et lignes droites. Des panneaux d'indication sont mis à des endroits stratégiques. Les engagés doivent respecter le circuit et s'engagent à ne pas modifier, ni mettre des marques au sol.

LE DEPART se fera avec une poussée limitée par une zone, seul deux pousseurs seront autorisés à pousser

Le déroulement :

Un essai se fera le SAMEDI 14 juillet 2018 à partir de 14h

Le départ de la première manche sera donné vers 15h

Les caisses à savon se présenteront au contrôle technique le SAMEDI 14 JUILLET à partir de 11h00.

L'esthétique et l'originalité des caisses seront jugées par un jury populaire et des prix seront décernés aux participants en fonction de leur créativité.

Le nombre de manches peut varier suivant le nombre d'inscription. Des prix seront décernés aux participants en fonction de leur créativité et de leur chronomètre.

PRIX DECERNE

- Originalité, créativité
- Meilleur déguisement

Une buvette sera organisée afin d'accueillir les pilotes, accompagnants et spectateurs à la Place du Midi.

Une restauration est prévue pour la soirée du 14 juillet par le Comité des fêtes.

EN CAS DE MAUVAIS TEMPS NOUS SERONT DANS L'OBLIGATION D'ANNULER LA COURSE

ARTICLE 4 : Inscription

L'inscription est de 10€ par pilote. La descente est ouverte à toutes et tous. Les inscriptions doivent se faire avant la course auprès de l'ASSOCIATION AVENIR AULUS.

L'inscription est en ligne sur le site de la Mairie d'Aulus les Bains dans la rubrique Animations

Nombre de participants limités

Pour valider son inscription, il faut :

1. Disposer d'une assurance responsabilité civile (demander une attestation chez votre assureur)
2. Joindre le bulletin d'inscription rempli correctement
3. Joindre le règlement signé. les différents documents doivent nous être parvenus avant le 10 juillet 2017.
4. Joindre le règlement de l'engagement de 10€ par espèce ou chèque.
5. Date d'ouverture des inscriptions : 1 juin 2018. Fermeture des inscriptions : 10 juillet 2018

Fait à

Le

Nom prénom signature de chaque participant avec la mention "lu et approuvé".

Bonne chance !

Bulletin d'inscription Descente d'objets insolites

L'association vous rappelle qu'il est important d'être à jour au niveau des couvertures d'assurance (responsabilité civile individuelle...) et vous remercie de joindre une attestation d'assurance.

LES FRAIS D'ENGAGEMENT DE 10€

NOM de la caisse à savon :

Participant :

Nom : Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Téléphone :